**Compte-rendu AG SUD éducation 04**

 Maison commune à Château-Arnoux

**jeudi 15 septembre 2022**

**Présents**: Jérôme, Sophie, Eric, Laura, Florence, Bastien, Maxime, Camille, Pierre C., Pierre P, Christophe, Anne, Aurélien, Marianne.

**1. Tour de table, présentation**

**2. Actualités de la rentrée**

**- Grève interprofessionnelle du 29 septembre :** [**« Nos salaires, nos pensions, nos minima sociaux »**](file:///C%3A%5CUsers%5Cmctaq%5CDocuments%5Clycee%5CSUD_LUTTES%5Cag_cahier_preparatoire_22-09-15.odt#Image1|graphic)**;**

 **Eric**: échange avec UD-CGT+ FSU en intersyndicale le jeudi 8 sept. : que faire le 29 sept ?

Quelques propositions : tractage sur Digne. D’abord tractage sur un rond-point, puis rassemblement sur la place De Gaulle à 11 h pour prise de parole (éventuellement manif si assez nombreux).

OK de la part de la CGT ; probablement OK pour la FSU.

Samedi 24 sept. : rassemblement organisé par la NUPES aux Mées (horaires à confirmer). Il sera probablement question de la journée du 29 sept.

**Florence :** distribuer un 4 pages + réaliser des affichages en amont dans les établissements.

**Jérôme :** il est important de mobiliser et d’être présents, c’est un point de départ. La préparation d’un gros mouvement de grève est assez longue.

Par rapport au mot d’ordre, la question des salaires n’a jamais été notre point de revendication principale, mais elle prend à présent des proportions importantes dans le contexte d’inflation.

Cela a aussi un lien avec les pbs de recrutement.

**Laura**: y a-t-il eu des retours sur les recrutements en job-dating en fin d’été ?

**Aurélien :** un contractuel aurait négocié directement son salaire au niveau du rectorat. Qui est au courant ?

**Jérôme**: légalement, un rectorat est libre de choisir la rémunération des contractuels. Dans certaines académies déficitaires, des contractuels toucheraient beaucoup plus que des néo-titulaires (de 700 à 800€ de plus).

**Aurélien**: le souci est plus la possibilité de négocier que la question du montant du salaire lui-même.

**Florence**: à propos des caisses de grève : il faut poursuivre, en rajoutant les contractuels. Si on diffuse l‘information de la grève, il faut proposer la création de caisses au sein des établissements pour garder l’aspect local, puis mutualiser au niveau départemental.

**Christophe**: il reste de l’argent sur la caisse de grève. Il est nécessaire aussi de se donner des règles pour la redistribution de la caisse. A discuter.

**Eric** : au sein de SUD04, les bénéficiaires ont toujours été les petits salaires.

**Florence :** d’où l’intérêt des caisses de grèves locales pour que l’argent soit dirigé au mieux.

**Pierre P** : la mobilisation risque d’être peu importante mais ça semble difficile de ne pas appeler dans la période actuelle.

**Eric :** le gouvernement n’est pas trop assuré quand même par rapport à la réforme des retraites. Il attend le niveau de mobilisation du 29 sept. Il est donc important de se mobiliser. : il y a construction d’un rapport de force.

Quel est le positionnement de Sud04 ? On appelle à la grève

* **CD-isation des AED :**

**Florence :** pas vraiment de retours. Tout est flou (pas de circulaires car les décrets sont sortis au mois d’août). On ne sait pas vraiment qui gère au rectorat.

Par contre, situation d’une collègue à Gassendi est très problématique.

**Christophe :** la CD-isation dépend-elle des postes à pourvoir ?

**Jérôme :** non, c’est un droit mais pas un droit opposable. Par contre, il existe des jurisprudences au TA : si une autre personne est recrutée en CDD, on peut attaquer au TA. La CD-isation est plutôt la pérennisation d’un poste occupé par la personne.

Au Gassendi : il y a eu conflit de personnes (entre l’AED et la CPE). Les CPE sont intervenus pour que la CD-isation n’ai pas lieu. Le chef sait qu’il n’a rien et qu’il perdrait au TA.

L’AED a postulé ailleurs mais n’a pas été embauchée.

Il y a une faute morale car elle n’a pas de ressources du tout.

**Jérôme**: on peut d’abord faire une demande d’audience au nouveau DASEN, il est prêt à aller le rencontrer s’il est mandaté.

**Pierre P** : effectivement, il y a inéquité sur l’accès à l’emploi. Il faut voir comment ça se passe dans le reste de l’académie (sujet à aborder lors de la réunion académique jeudi 22 sept.).

Contact avec le chef d’établissement : il ne craint pas le TA, il y a un pb de personnes, il ne veut pas désorganiser son service.

Il y a un problème de mobilité des AED.

**Eric**: oui, il faut que le syndicat aille au TA et payer l’avocat. Le cas est symbolique car il y a mise en place de nouveaux textes et ce cas n’est pas légal.

Sur Borelly : les CE se sont téléphonés, il y a toujours un sous-effectif en AED mais l’AED n’a pas été recrutée. La CE préfère être en sous-effectif de 1 poste pendant une période.

**Anne :** connaît la situation. Souci de harcèlement au départ : le CE n’a pas supporté la grève, elle a été rendue responsable, on lui a changé ses plannings. Les collègues profs se sont mobilisés mais et l’équipe des autres AED n’a pas été solidaire. La CD-isation à Gassendi ne serait pas agréable pour elle.

**Laura :** les AED CD-isés seront-ils mutés sur des zones ? sur l’académie ?

**Eric :** on ne sait pas

**Jérôme :** on ne sait pas, on peut faire n’importe quoi. Et même CD-iser sur un mi-temps !

Dans le cas de cette AED, le but n’est pas la CDI-sation Gassendi. On ne comprend pas pourquoi la situation est bloquée, d’autant que Borelly aurait intérêt à la recruter.

Avant d’aller au TA, il est préférable de demander une audience au DASEN.

**Florence :** retour des AED en Vie Scolaire à Gassendi : l’ambiance est horrible avec les CPE.

 Lors de la réunion de rentrée avec le DASEN, il s’est présenté comme un homme de terrain : il a contacté tous les déchargés des OS pendant les vacances. L’audience pourrait être très rapide.

**Pierre P** : pas d’info dans le décret quant à l’affectation des AED CD-isés. Mais la question de la mobilité sera obligatoirement mise sur la table. Aller au TA a du sens dans ce contexte.

Pierre doit recontacter le CE de Gassendi : il est possible que le CHSCT s’empare de la situation en Vie Sco.

Le syndicat est très sollicité sur le crédit à la formation : les AED ont doit à un crédit de 200h de formation 1607-200. Certains CE proratisent selon les formations.

**Anne :** At-ton des infos sur le turn-over des AED au Gassendi ?

**Florence :** par rapport aux AESH, il y a 10% de démission sur l’année 20021/22.

**Jérôme**: c’est très variable selon les établissements. Les AED bougent moins dans des petits établissements ruraux (Banon, Castellane), il y a plus de mouvements dans les établissements plus gros. Mais apparemment, pas beaucoup plus qu’ailleurs.

OK pour entrevue DASEN ? oui unanimité . Jérôme et Eric y vont.

OK pour TA si nécessaire ? oui unanimité.

* **AESH**

**Florence :** d’après DASEN, Adjoints et Secrétaire Général : encore des manques, mais recrutements encore en cours. Mais les heures ne sont pas forcément suffisantes, même si chaque élève aura un AESH face à lui. L’enveloppe AESH a été abondée de +18 ETP( *Equivalents Temps Pleins*) pour le 04 ( sur 4000 ETP académique).

Il faut compter les heures que les élèves passent sans AESH.

**Anne :** comment faire bouger les choses pour être recruté en tant que AESH ?

**Aurélien :** Qui peut savoir quels sont les besoins de chaque élève ?

**Camille :** les heures de midi ne sont plus comptabilisées comme heures de travail, dans une autre académie . Est-ce normal ou national ?

**Pierre P :** - les principaux adjoints ont accès aux notifications horaires

* Quand les notifications horaires ne sont pas respectées, il suffit que les parents fassent un courrier au CE ou au pôle PIAL
* Sur la pause méridienne : il y a des EDT. Il faut faire respecter le code du travail de l’EN.
* Pour le recrutement des AESH, la DSDEN est débordée ; il faut contacter les établissements.

**Bastien :** dans son établissement, plusieurs élèves de la même classe sont suivis par le même AESH. Est-ce normal ?

**Pierre :** c’est la mutualisation des AESH !

**Christophe :** à l’EIPACA, un élève très profondément autiste mais non accompagné dans certaines matières.

**Jérôme :** Il faut un courrier des parents.

**Christophe :** élève ukrainien qui communique seulement en anglais. Que faire ?

**Eric**: - sur les ukrainiens, il devraient passer par UPEAA( Giono et Borelly). Ils devraient être évalués par le CASNAV mais ils sont actuellement affectés sans évaluation par la DSDEN, en toute illégalité.

* Au secrétariat, on peut avoir des infos ( sur le nb d’heures auxquelles un élève a droit) dans le dossier papier des élèves (GEVASCO).

**Anne :** il faut faire remonter que les ukrainiens peuvent être pris en charge par l’UPEAA.

**Jérôme**: pendant l’entrevue avec le DASEN :

* on peut aborder le sujet des AESH et pbs de recrutement ? OK unanimité
* parler des élèves ukrainiens ? Oui
* parler de l’UPEAA (28 élèves à Giono) ?Oui

Jérôme se charge de la demande.

**Florence :** - AESH : 280 à 300 personnels dans le 04.

* Il existe depuis avril 2022, un groupe de travail sur les élèves ukrainiens, qui est reconduit cette année

**Aurélien :** quelques élèves ukrainiens au lycée ADN. Retour sur la situation en vue de l’entrevue.

* **Rencontre avec le député Léo Walter**

Solidaire contacté pour un échange : Jérôme propose de faire partie de la délégation.

Est-il mandaté ? Oui unanimité

**3. Élections professionnelles**

**La constitution des listes**

1°) **liste CAPD :** professeurs des écoles, 10 noms dont 7 à 8 femmes.

A réfléchir rapidement :

Dépôt des listes avant le 20 octobre

Date limite de retour des fiches complétées, sans rature : le 30 sept.

**Jérôme**: envoyer avant un scan de chaque candidature (sans rature) pour vérification sur le site.

2°) **Liste CAPA**: liste 2nd degré académique 84,04,05,13, tous corps et tous grades confondus

38 noms à fournir dont 23 ou 24 femmes.

Sud Educ 13 fournit 24 noms.

SudEduc 84 : 0 ??

SudEduc04  et 05 : 14 ou 15 à fournir

**Jérôme :** on se porte tous candidats et on laisse le 13 gérer la liste.

**Eric**: proposer 2 noms de PLP aussi

Camille se propose pour être tête de liste.

3) **liste CSA** (Conseil Social d’Administration) : en émanera le FS (ancien CHSCT) au 1er janvier.

- niveau académique : CSA de proximité : en émane le CSA départemental (par désagrégation des listes)

On constitue une liste académique de 20 noms (dont 14ou 15 femmes).

Il faut donner 4 noms : Florence, Sophie, Laura, Maxime

**Les tournées**

On a 17 CTS hors élections

La semaine avant les élections, on en aura aussi (+ HMI mensuelle + HMI en novembre)

* Organisation des tournées : Digne/Manosque avec frama :

**Pierre :** il est essentiel de tourner dès à présent. Par mail, on s’inscrit pour tourner avec les déchargés.

**Les panneaux syndicaux**

Mettre à jour les panneaux syndicaux dans les établissements

* - réunion acad du jeudi 22 sept. De 9h à 16 h à Villeneuve : le 13 ne sera pas présent mais demande une visio. Comment s’organiser ? Laura et Christophe (le matin ou une partie), Florence toute la journée. Demander au 05 s’il préfère en visio.

ODJ : élections, organisation des stages, AED, précarité (quelle gestion dans les différents départements ?).

**4. HMI/RIS**

 **-** RIS :

**Pierre :** RIS AESH (avant décembre) plutôt à Digne

**Florence :** organisation d’une RIS sur Sisteron/Digne avant Décembre ?

**Jérôme :** ça semble plus intéressant de les faire venir en décembre.

* HMI :

**Florence**: important d’en organiser dans nos établissements, ou venir prêter main forte.

Transmettre les dates sur la liste *équipe* si on souhaite un renfort dans nos établissements.

Penser à sensibiliser sur les élections professionnelles pour inciter à aller voter.

**5. Stages SUD éducation 04**

- **Stage inclusion du mardi 15 novembre :**

**Pierre :** Intervention de Sylviane Corbion sociologue et enseignante + débat.

Proposition de stage sur 1 seule journée plutôt que 2.

Lancer la communication la semaine prochaine. Il manque le lieu : Sisteron ? (Sophie fait la demande).

* **Stage « Militer à SUD éduc 04 »** : pour les nouveaux adhérents.

Date : vendredi 14 novembre

Déclaration sur ASA (par manque de délai).

Organisation et animation : Éric et Jérôme

Lieu : Salle commune de Saint-Auban

Agenda collaboratif en ligne, que la liste équipe peuvent modifier, consultable par les adhérents : penser à consulter.

Lien de l’agenda : https://framagenda.org/apps/calendar/p/k7NwMFL5SdzTaT7L

* **Question LGBTQI+ et question du genre :** à destination de tous les personnels de l’EN

**Anne :** nécessité apparue lors d’un conflit lors d’un affichage dans un établissement. Pour s’informer, être au clair sur les droits, les textes.

Intro avec des questionnements sur le genre, puis interventions et témoignages.

Atelier théâtre-forum  par Béné

Jeu contre les discriminations et utilisations pédagogiques (Babette Falcone)

Sur 1 journée.

Date : mardi 7 février

Lieu : Gassendi (Anne )

* **Stage Solidaire du** 25 nov : qu’est-ce que c’est ? comment s’investir localement et plus largement ?

**Eric :** En attente des retours des autres SUD.

Lieu : Salle commune de Saint-Auban ? ou Digne ?

**6. Groupes de travail** :

 - rédaction d’une expression SUD sur les voyages/sorties scolaires puis rédaction d’une charte des voyages « type » : des professeurs de langue, AESH ??

- rédaction d’une expression SUD sur l’inclusion : Pierre,

- réécriture des statuts du syndicat : Camille, Florence, Aurélien, Christophe

**7. Trésorerie**

**Christophe**: il faut une commission de validation des comptes pour clôturer l’exercice de l’année. Eric et Jérôme

Bénéfice de +2444,93€ sur l’exercice2020/21.

Compte à 10 183,59€ au 1er octobre.

Caisse de grève : 628,47 €.

Il faut faire une mise à jour des coordonnées bancaires (adresse, secrétaire, trésorier, signatures,…)

Suite au congrès, don de 60€ à Garradin, logiciel de comptabilité en ligne. Mise en place d’un rappel automatique pour les cotisations seulement la rentrée prochaine.

Il faudrait une rotation des mandats pour la trésorerie : Camille

**8. Conseils fédéraux à venir**

15 et 16 déc. 2022 : Matthew ?,

19 et 20 janvier 2023 : Camille, Christophe avec formation trésorerie avant ?, Laura

23 et 24 mars 2023 : Florence, Aurélien, Laura

22 et 23 juin 2023 : Eric, Laura, Bastien

**9. Dates des AG**

- frama pour décider du jour de la semaine pour les AG mensuelles.

- prochaine AG journée : mardi 10 janvier , salle commune de Saint-Auban.